



Act up Paris - Aides - Coalition Internationale Sida PLUS - Sidaction - Solidarité Sida

29 novembre 2010

Dossier de presse

1^{er} décembre 2010 - Journée mondiale de lutte contre le sida

Le CAC40 contre le sida

Taxer la spéculation : une solution ?

Contacts presse :

Pauline Londeix – Act Up-Paris – 06 47 98 48 58

Antoine Henry – AIDES - 06 10 41 23 86

Khalil Elouardighi – Coalition PLUS - 06 33 20 74 66

Francis Gionti - Sidaction - 06 73 21 63 97

Sommaire

Faute d'argent, des pays bientôt orphelins du Fonds mondial ? p. 3

- 2010, l'année de toutes les déceptions pour la lutte contre le sida.
- Fonds mondial : un changement de paradigme historique
- Quels pays sont concernés par cette menace ?
- Un manque de courage et de volonté politique
 - *L'accès universel c'est possible !*
 - *Augmenter les contributions des pays riches, c'est possible !*
 - *Faire baisser le coût des traitements, c'est possible !*

Taxe sur les Transactions Financières : cet impôt est beau p. 7

- La TTF, comment ça marche ?
 - *C'est quoi une transaction financière ? C'est quoi un titre financier ?*
 - *Comment fonctionne la Taxe sur les Transactions Financières ?*
 - *Qui collecterait la TTF ?*
 - *Comment éviter que les transactions ne se délocalisent vers des pays sans taxe ?*
- Combien la TTF rapporterait-elle ?
- Qui va payer ?

Les spéculateurs, c'est-à-dire les opérateurs financiers intervenant sur les différents marchés
- Une taxe internationale pour financer l'éducation, la santé et l'environnement : à qui affecter le produit de cette taxe ?

Annexe :

Le Maroc, grand perdant de la reconstitution du Fonds mondial ? p.13

Faute d'argent, des pays bientôt orphelins du Fonds mondial ?

2010, l'année de toutes les déceptions pour la lutte contre le sida.

Il y a maintenant 5 ans, lors du sommet de Gleneagles, les pays du G8 s'étaient engagés à faire de 2010 l'année de l'accès universel aux traitements au VIH. L'accès universel éviterait la mort de plus de 6000 personnes chaque jour. Des études tendent également à montrer que les traitements réduisent de façon considérable la transmission du virus. En plus de sauver des vies, ce à quoi s'étaient engagés les pays riches en 2005, l'accès universel permettrait d'endiguer la progression de l'épidémie, voire à terme d'inverser la tendance.

Or l'année 2010 touche à sa fin, et c'est un peu la douche froide : non seulement les pays du « Sud » comptent encore 65 à 70% de malades sans aucun accès aux antirétroviraux, mais le Fonds mondial connaît aujourd'hui une crise de financements sans précédent. A tel point que ce formidable outil, qui permet de canaliser l'aide fournie par les pays riches aux pays en développement pour lutter contre les 3 pandémies majeures de notre siècle (VIH, tuberculose et paludisme), va devoir exclure un certain nombre de pays de la liste de ses bénéficiaires. Faute d'argent.

Pour les personnes vivant avec le VIH dans le monde en développement, **2010** pourrait bien devenir **l'année de la déception universelle**.

Fonds mondial : un changement de paradigme historique

Face à ce manque d'argent, le Fonds mondial est en voie de changer totalement son approche. Jusqu'ici, il analysait d'abord les besoins pour définir ensuite la répartition des financements. Le seul critère pour bénéficier des financements du Fonds mondial était la qualité et l'efficacité des programmes présentés. En moyenne, seule une demande sur deux était jugée de qualité suffisante par le Comité Scientifique du Fonds pour être honorée. Ces exigences de qualité extrêmement strictes du Fonds en ont fait l'initiative sanitaire la plus « coût efficace » jamais mise en place dans l'histoire de la santé publique mondiale. Pour mémoire, le Fonds a sauvé plus de 5 millions de vies depuis sa création en 2001.

Mais sans une contribution suffisante des pays riches, il s'apprête à changer totalement d'approche : partir des financements disponibles pour déterminer les priorités. Un peu comme un gâteau désormais trop petit pour offrir une part à chacun, le Fonds mondial va sans doute devoir, pour la première fois de son histoire, refuser de financer les programmes anti-sida de certains pays.

Le calcul est simple : sur les 20 milliards de dollars réclamés a minima par le Fonds mondial pour faire face aux nouveaux enjeux et financer ses programmes au cours de la période 2011-2013, seuls 11,7 milliards ont été récoltés (8,5 milliards d'euros).

Sur ces 11,7 milliards, 9,9 sont d'ores et déjà engagés pour la continuité des traitements en cours. Il reste donc 1,8 milliards pour financer de nouveaux programmes et élargir l'accès aux antirétroviraux pour les trois prochaines années. A titre de comparaison, sur la période 2008-2010, 6,3 milliards de dollars étaient disponibles pour la mise en place de nouveaux programmes.

C'est une coupe brutale de 72% dans les financements voués à élargir l'accès aux antirétroviraux !

D'après nos estimations, **à peine un tiers des programmes** recommandés par les experts du Fonds en 2010 **pourront être financés**. Impossible dans ces conditions d'atteindre un jour l'accès universel aux traitements, pourtant promis par les pays riches pour la fin 2010.

Quels pays sont concernés par cette menace ?

Selon nos informations, les pays donateurs ont demandé au Fonds mondial de « dé prioriser » certains pays, partant d'un raisonnement des plus cyniques.

Un exemple, le Maroc : considéré comme n'étant pas encore assez pauvre (comparé à des pays sahéliens comme le Burkina Faso) ou n'ayant pas une prévalence assez forte (comparé à des pays comme le Botswana, où 1 adulte sur 3 est aujourd'hui contaminé par le VIH), le Maroc serait ainsi « déclassé » en cas de disette du Fonds mondial.

Mais **même des pays très pauvres comme le Burkina Faso sont sur la sellette** : avec un taux de contamination de 1,5%, ce pays d'Afrique de l'Ouest ne « fait pas le poids » comparé à un pays comme la Zambie, également aussi pauvre, mais où le taux de contamination est 10 fois supérieur.

Inversement, des pays comme le Cameroun ou la Côte d'Ivoire, où le taux de contamination atteint respectivement 5% et 10% (un taux correspondant à une épidémie généralisée, en progression rapide) sont considérés comme économiquement plus « solides » que des pays comme la Zambie. Ils pourraient être déclassés à leur tour.

Le 16 décembre prochain, date à laquelle le Conseil d'Administration du Fonds mondial annoncera la répartition de ses financements, plusieurs pays pourraient ainsi être placés sur « liste d'attente », voyant leur sort suspendu à une éventuelle hausse surprise de la contribution de certains donateurs. Autant dire que leurs espoirs risquent d'être déçus !

Mais comment en est-on arrivé là ?

Un manque de courage et de volonté politique

L'accès universel c'est possible !

Pour que l'objectif d'accès universel ne reste pas un vœu pieu, les pays contributeurs doivent y consacrer les moyens nécessaires. Or aujourd'hui, l'épidémie progresse plus vite que la lutte : pour 2 personnes mises sous traitements, on déplore 5 nouvelles contaminations. Cette fuite en avant est non seulement insupportable en termes de vies humaines sacrifiées, mais elle est aussi économiquement absurde et irresponsable. En se contentant de contributions minimales, on laisse l'épidémie progresser et on hypothèque clairement les avancées notables réalisées depuis 10 ans. Si l'argent nécessaire n'est pas mis sur la table aujourd'hui, il en faudra demain beaucoup plus, pour soigner un nombre de malades toujours plus grand.

Les traitements contre le VIH sont des traitements à vie, et les malades qui ont « la chance » d'être traités peuvent désormais vivre de plus en plus longtemps. Il est donc normal que les besoins augmentent pour mettre de nouvelles personnes sous antirétroviraux. Mais les traitements empêchent aussi la transmission. Donc tant que l'accès universel ne sera pas atteint, l'épidémie ne pourra être endiguée et les besoins continueront de croître de façon exponentielle.

Il faut investir maintenant à la hauteur de l'enjeu. Selon les propres chiffres du Fonds mondial¹, si on ne double pas les financements de 10 à 20 milliards de dollars, ce sont plus de 3 millions de malades du sida qui décèderont faute de soins, et 3 millions d'orphelins qui ne pourront être pris en charge.

Augmenter les contributions des pays riches, c'est possible !

La crise économique est un alibi bien pratique pour justifier les maigres contributions des pays développés au Fonds mondial. Certes, les déficits publics conséquents mettent à mal le volontarisme des Etats. Mais à y regarder de plus près, ils sont en grande partie la conséquence de politiques fiscales plus que libérales, qui privent les Etats de recettes budgétaires considérables. L'exemple français est à ce titre très parlant : le paquet fiscal, déductions octroyées aux particuliers et entreprises les plus fortunés de notre pays, prive la France de plus de 14 milliards d'euros de recettes.

Pour tenir ses engagements, la France devait doubler sa participation financière au Fonds mondial. Or elle ne l'augmentera que de 60 millions d'euros par an. 60 millions d'euros, c'est deux fois le montant du chèque public versé l'année dernière à Liliane Bettencourt en crédit d'impôts !

Faire baisser le coût des traitements, c'est possible !

Les besoins financiers du Fonds mondial sont aussi fortement dépendants du prix de vente des traitements antirétroviraux, en particulier ceux de deuxième et troisième génération. Au début des années 2000, l'arrivée sur le marché mondial des médicaments génériques, copies de médicaments moins chères mais de même efficacité, a permis de faire baisser

¹ Voir les calculs du Fonds mondial sur le nombre de morts résultant de son sous-financement : page 21 du rapport Ressources 2011-2013, www.theglobalfund.org/documents/replenishment/2010/Resource_Scenarios_fr.pdf

de manière conséquente les prix des premiers traitements. Mais depuis, les pays riches et l'industrie pharmaceutique détentrice des brevets font tout pour empêcher la diffusion des génériques pour les médicaments de seconde génération, plus efficaces, moins toxiques, mais aussi beaucoup plus chers. Les Etats-Unis signent par exemple des accords bilatéraux qui restreignent la capacité de produire, importer ou exporter ces génériques². L'Europe exerce des pressions politiques sur un état comme la Thaïlande qui décide, comme le droit international le lui permet pourtant, de casser les brevets sur des médicaments afin de soigner tous ses malades.

En décembre 2010, année où nous aurions dû célébrer l'accès universel aux traitements, **deux grandes menaces s'exercent sur les génériques :**

- **Les accords ACTA**, négociés depuis trois ans dans le plus grand secret, sont censés soutenir la lutte contre la contrefaçon. Mais le texte entretient la confusion avec les génériques et risque tout simplement d'en bloquer la circulation;

- **Les accords de libre-échange entre l'Europe et l'Inde**, qui détient la plus grande industrie de génériques au monde et fournit à l'Afrique l'essentiel de ses traitements, vont limiter la capacité de production et d'exportation du pays, notamment pour les médicaments de seconde génération.

Au delà de la crise économique, il est surtout question de courage et de volonté politique. Mais face à la passivité des pays riches, la société civile internationale et plusieurs économistes de renom ont proposé des solutions alternatives pour sortir de l'impasse : la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (TTF).

La crise économique mondiale est en grande partie le résultat d'une spéculation sauvage et dérégulée des marchés financiers. Or les secteurs bancaires et financiers ont été les plus prompts à se remettre d'une crise dont ils sont les premiers responsables. Les bénéfices record d'une banque comme la BNP suffisent à en témoigner. Et ceci grâce à l'argent des contribuables. Qu'on soit français, européen ou américain, on a tous chèrement payé le redressement des banques et des marchés. Dernière victime en date, l'Irlande, qui s'apprête à recevoir 85 milliards d'euros d'aide européenne pour panser les plaies de son économie.

Il est grand temps que les secteurs bancaire et financier participent à leur tour activement à l'aide mondiale au développement.

² Le CPATH (Center for Policy Analysis on Trade and Health) a par exemple montré que suite à un accord passé entre les États-Unis et le Guatemala, le système de santé local doit faire face à des hausse de prix de médicaments contre le diabète et contre le VIH de 846 % ! Voir par exemple <http://www.cpath.org/id38.html>

Taxe sur les Transactions Financières : cet impôt est beau

Dans un contexte où les réductions des déficits publics deviennent une priorité, trouver plus d'argent pour l'aide publique au développement et donc pour l'aide en santé, est un véritable défi. Globalement, force est de constater qu'aider les pays les plus pauvres n'est pas une priorité parmi les nations les plus riches. Hélas ! C'est pourquoi les acteurs du monde du développement, et parmi les eux les associations de lutte contre le sida, proposent la mise en place d'une taxe pour pallier les manquements des gouvernements à tenir leurs engagements financiers contre les trois maladies, dont le sida.

Aujourd'hui, nous savons qu'il est possible de mobiliser des moyens financiers additionnels grâce à la création d'un nouveau financement innovant : la taxation des transactions financières (TTF).

Nous avons salué les déclarations de Monsieur Sarkozy au sujet de la taxe en septembre et en novembre 2010. La « France doit montrer l'exemple » a-t-il déclaré. Aujourd'hui, nous demandons que les paroles se transforment en faits !

Nous exigeons l'instauration d'une TTF unilatérale en France, sur le modèle de la taxe « Stamp Duty Reserve Tax » existant en Grande-Bretagne sur les transferts d'actions britanniques, et qui rapporte près de 5 milliards d'euros par an.

Dégager de nouvelles ressources permettant à la France de tenir ses engagements internationaux est donc possible, c'est une question de volonté politique. En la matière, la France doit assumer un rôle moteur au niveau européen et international comme elle a su le faire par le passé avec la mise en place d'une taxe sur les billets d'avion.

Nous demandons que la France saisisse l'occasion du G20 français de novembre 2011 pour mettre en place, au niveau international, la taxation des transactions financières.

« La France doit montrer l'exemple sur la taxation des transactions financières pour financer le développement de l'Afrique »

Monsieur Nicolas Sarkozy à l'occasion de son intervention télévisée aux Français, le 16 novembre 2010.

*« Je veux dire ma conviction qu'alors que tous les pays développés sont en déficit, il faut trouver de nouvelles sources de financement pour la lutte contre la pauvreté, pour l'éducation et pour la résolution des grands problèmes sanitaires de l'Afrique. **Les financements innovants, la taxation des transactions financières, nous pouvons le décider, ici. Pourquoi attendre ?** La finance s'est mondialisée. Au nom de quoi nous ne demanderions pas à la finance de participer à la stabilisation du monde en prélevant sur chaque échange financier une taxation infime ? »*

Monsieur Nicolas Sarkozy à l'occasion de son intervention au Sommet des Nations Unies sur les objectifs du millénaire, le 20 septembre 2010.

La TTF, comment ça marche ?

C'est quoi une transaction financière ? C'est quoi un titre financier ?

On distingue 3 grandes catégories de titres financiers : les actions, les obligations, et les produits dérivés.

Les actions sont les titres de propriété d'une entreprise (on possède une part de l'entreprise). **Les obligations** sont des titres de créance (l'institution émettrice de l'obligation doit de l'argent et des intérêts).

Les produits dérivés sont des contrats complexes portant sur des actifs plus simples (par exemple les options sur action).

Les devises étrangères fonctionnent aussi comme un actif financier : une entreprise hors de la zone Euro et qui travaille beaucoup avec l'Europe peut ainsi souhaiter convertir une partie de sa trésorerie en euros, afin d'être moins touchée par un éventuel changement brutal du cours du change entre l'euro et la devise de son pays.

Le marché des changes entre devises est le plus grand marché financier de tous, en montants : plus de 3 000 milliards de dollars par jour rien que pour les opérations de change entre institutions financières (soit près de 15 fois le PIB mondial et 30 fois le commerce international mondial).

Comment fonctionne la Taxe sur les Transactions Financières ?

La TTF fonctionne de la même manière qu'une taxe foncière.

Dans tous les pays, lorsqu'on achète une maison, on doit détenir un titre de propriété correspondant à cette maison. Les autorités assurent la tenue d'un registre des titres de propriété foncière, qu'on appelle le cadastre. C'est ce registre qui fait foi : si le registre dit que X est propriétaire, alors le droit reconnaît X comme propriétaire titulaire du bien. Cela permet que 2 personnes différentes ne puissent pas se retrouver propriétaires du même bien. Avec le cadastre, il ne peut y avoir qu'un seul propriétaire, et on peut toujours savoir qui est titulaire du bien.

Les titres financiers fonctionnent de la même manière : il existe un registre central des titres, qui liste à qui appartient chaque titre.

Stamp Duty Reserve Tax

Fiche d'identité

Quand :

Créée en 1986, sous Margaret Thatcher.

Quoi :

Taxe les transferts d'actions d'entreprises britanniques.

Combien :

Rapporte 3 à 4 milliards de livres par an, soit près de 5 milliards d'euros.

Pour quoi faire :

Affectée au budget général de l'Etat, pas à un objet particulier. Le budget général de l'Etat britannique prévoit de dépenser 0,7% du PIB pour l'aide aux pays pauvres, comparée aux 0,4% de la France.

La France a annulé en 2008 son ancien Impôt de Bourse, qui rapportait environ 300 millions d'euros par an.

A l'heure actuelle, quand on veut changer le nom du propriétaire d'un bien tel qu'inscrit au cadastre foncier, il faut non seulement payer divers frais liés au coût technique de la procédure, mais aussi payer une taxe de 5%, prélevée par le Trésor Public. Le changement de propriétaire n'est pas valide tant que cette taxe foncière n'a pas été payée : si on ne paye pas la taxe, on n'est pas propriétaire.

Pourtant, quand les opérateurs financiers achètent un titre financier et demandent à changer le nom du propriétaire sur le registre des titres, on ne leur fait payer que le coût technique de la procédure **sans leur demander la moindre taxe.**

La TTF se contente de mettre fin à ce déséquilibre : prélevons une taxe en sus des frais techniques. Si on ne paye pas la TTF, le registre des titres financiers reste inchangé, et on n'est pas propriétaire légal du titre. Ainsi, personne ne pourra s'y soustraire.

Qui collecterait la TTF ?

De même que la collecte de la TVA est confiée aux entreprises, qui la reversent à l'Etat, la collecte de la TTF serait confiée à deux types d'acteurs du monde de la finance :

- o les registres nationaux de titres existant dans les différents pays (de la même manière que le registre national des actions britanniques collecte aujourd'hui la TTF britannique)
- o les chambres de compensation centrales³ créées pour stabiliser les principaux marchés financiers.

Par exemple, le marché des changes interbancaires utilise une et une seule chambre de compensation centrale, au niveau mondial (*Continuous Linked Settlement*). Toutes les transactions interbancaires de change sur les principales monnaies du monde passent par cette chambre de compensation. Des frais forfaitaires sont déjà prélevés sur chaque transaction. Il suffit d'ajouter à ces frais forfaitaires des frais proportionnels au montant de la transaction pour créer la TTF !

Comment éviter que les transactions ne se délocalisent vers des pays sans taxe ?

La TTF que proposent les associations est conçue de telle manière que l'endroit où se passe la transaction n'a aucun impact sur la taxe. Se délocaliser vers un pays sans TTF ne protégera personne de la TTF.

Exemple : la TTF est créée en France, et une banque américaine décide de spéculer sur les actions Total, car elle pense que l'action va monter très prochainement. Elle désire donc acheter beaucoup d'actions Total, pour les revendre un mois plus tard et engranger une forte plus-value. Si la banque américaine a besoin pour son opération d'être propriétaire légale des actions Total convoitées, alors il n'y a qu'un seul endroit au monde

³ Entre la négociation (passation des ordres de bourse) et le système de règlement-livraison des titres, la chambre de compensation (en anglais « clearing house ») constitue la pierre angulaire des marchés financiers centralisés, comme le sont par exemple les marchés de NYSE-Euronext. Une **chambre de compensation** a d'abord pour fonction d'intervenir comme contrepartie centrale unique en s'interposant entre acheteurs et vendeurs et en leur garantissant la bonne fin des opérations,

où elle peut se les procurer : auprès du registre central des actions d'entreprises françaises.

La banque américaine peut bien délocaliser ses bureaux à Hong-Kong, ou encore faire passer ses ordres d'achat d'actions Total par la Bourse de Londres : cela ne change pas le fait que les titres qu'elle désire sont inscrits dans le registre des actions françaises, et que si elle ne s'acquitte pas de la taxe auprès du registre, elle ne sera jamais propriétaire légale des actions convoitées.

Combien la TTF rapporterait-elle ?

D'après les experts, la TTF pourrait rapporter entre **200 et 300 milliards de dollars par an au niveau mondial**.

La TTF britannique, qui ne porte que sur les actions d'entreprises britanniques, rapporte **4 milliards d'euros par an**. Son taux est pourtant très faible : seulement 0,5%. Appliquée au niveau mondial (à toutes les actions, pas seulement les britanniques), elle rapporterait environ 100 milliards d'euros par an.

Une taxe similaire sur les obligations rapporterait environ autant.

Une taxe au taux dérisoire de 0,005% sur les transactions de change entre banques **rapporterait 40 milliards de dollars par an**, selon le Groupe Inter-gouvernemental sur les Financements Innovants du Développement⁴.

Une taxe plus élevée sur les échanges de contrats dérivés (qui sont, par nature, plus spéculatifs que les actions, les obligations ou les changes) rapporterait environ 60 milliards de dollars par an.

Qui va payer ?

Les spéculateurs, c'est-à-dire les opérateurs financiers intervenant fréquemment sur les différents marchés

Pourquoi la TTF frappera principalement les spéculateurs ?

Dans une taxe sur les transactions, on paye d'autant plus de taxe qu'on procède à un grand nombre de transactions. Or, les acteurs financiers qui se livrent au plus grand nombre de transactions sont... **les spéculateurs**.

Les spéculateurs sont ceux qui achètent un actif financier non pas pour sa valeur intrinsèque, mais simplement pour le revendre, très rapidement et engranger une plus-value. Ils spéculent sur une fluctuation du prix de l'actif. Par contraste, un investisseur est quelqu'un qui s'intéresse à ce que l'actif représente en soi. Par exemple, un investisseur

⁴ Voir le rapport des experts du Groupe Inter-gouvernemental sur les Financements Innovants du Développement : www.leadinggroup.org/IMG/pdf_RapportFR.pdf

en actions va s'intéresser aux perspectives de profits et de versement de dividendes de l'entreprise, alors qu'un spéculateur va uniquement s'intéresser aux perspectives de fluctuation du prix de l'action.

Aujourd'hui, une grande part des échanges financiers mondiaux correspond à des achats limités à quelques heures, voire quelques minutes. Tous ces achats résultent de la spéculation. Ils augmentent la volatilité des cours et les risques de faillite, comme la crise des *subprimes*⁵. Les *hedge funds*, fonds spécialisés en spéculation, renouvellent la moitié de leur portefeuille en l'espace de 2-4 semaines en moyenne, contre 5 à 10 ans pour les fonds de pension ou d'assurance-vie. Les fonds de pension ou d'assurance-vie ne seront pas touchés par la taxe.

Sur les marchés financiers, les fonds de pension ou d'assurance-vie se situent à l'opposé du spectre de la prise de risque, par rapport aux spéculateurs. Ils investissent à long terme et ne spéculent pas avec l'épargne-retraite de leurs clients⁶.

Une taxe internationale pour financer l'éducation, la santé et l'environnement : à qui affecter le produit de cette taxe ?

Les principaux Fonds Internationaux existants et pressentis pour être financés par la TTF sont :

- le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- le Programme Alimentaire Mondial ;
- la Fast-Track Initiative for Education ;
- le Fonds Mondial pour l'Environnement ;

Il existe déjà un organisme de ce type : UNITAID, créé en 2006 pour recevoir et dépenser le produit de la contribution de solidarité internationale sur les billets d'avion.

UNITAID est hébergé au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui fait partie du système des Nations Unies. En 4 ans, UNITAID a levé plus d'1 milliard de dollars, et acheté des produits anti-sida, anti-tuberculose et anti-paludisme pour plus de 21 millions de personnes.

Un traité international scellera l'accord entre les pays précurseurs qui lanceront la TTF les premiers (**France, Allemagne, Japon, Espagne, Brésil, Afrique du Sud, Corée, Autriche, Belgique, Norvège, Equateur**⁷). Au fil des années, d'autres pays rejoindront ce traité (par exemple, les Etats-Unis). Dès janvier 2011, Nicolas Sarkozy doit convaincre des pays

⁵ La **crise des subprimes** (en [anglais](#) : *subprime mortgage crisis*) est une crise qui touche le secteur des [prêts hypothécaires à risque](#) (*subprime mortgage*) aux [États-Unis](#) à partir du second semestre 2006.

⁶ Les fonds de pension ont un horizon d'achat à long terme, car leurs clients ont un horizon à long terme : on investit pour sa retraite 10, 20 ou 30 ans dans le futur. Les épargnants-retraite et les fonds de pension sont dans une démarche de capitalisation à long terme, pas dans une démarche de spéculation à court terme : les épargnants-retraite ne veulent pas jouer leur capital au casino, car ils ne peuvent pas se permettre de tout perdre (par comparaison, ils peuvent plus facilement se permettre de renoncer à l'espoir de profits élevés qui est associé à la spéculation).

Parce que les fonds de pension renouvellent leur portefeuille 100 fois moins vite que les *hedge funds*, le poids de la taxe sera en moyenne 100 fois moindre pour les fonds de pension que pour les *hedge funds*. La taxe sera quasi-invisible pour les fonds de pension, les assurances-vie ou les SICAV.

⁷ Liste des pays dont les gouvernements se sont déclarés publiquement en faveur de l'introduction de la TTF.

comme l'Allemagne, le Japon ou l'Espagne de la nécessité d'affecter la taxe à la solidarité internationale.

Ce traité fixera les modalités d'affectation du produit de la taxe, entre les différents sujets (santé, alimentation, éducation, environnement, etc.), voire entre les différents organismes. Il fixera aussi les modalités de suivi des recettes et des dépenses, et de révision des dispositions afférentes. Les modalités d'affectation, de suivi et de révision seront le produit d'une large consultation, qui inclura les premiers concernés : les populations des pays pauvres, leurs sociétés civiles et leurs alliés extérieurs, ainsi que leurs gouvernements.

Le traité fera en sorte que l'argent soit versé directement par les organismes collecteurs de la TTF aux fonds internationaux censés le dépenser, sans passer par les budgets des Etats signataires du traité. C'est déjà le cas en France pour les taxes douanières, qui sont collectées par les douanes françaises puis versées directement aux fonds européens, sans passer par le Budget français.

Le Maroc, grand perdant de la reconstitution du Fonds mondial ?

La crise financière que traverse le Fonds mondial pourrait avoir des conséquences négatives sur l'éligibilité des pays à faible prévalence du VIH/sida et à revenu intermédiaire comme le Maroc. En effet, même si le 28 novembre prochain, le pays est recommandé pour recevoir un financement, il ne sera pas prioritaire et risque de se retrouver sur liste d'attente.

Au Maroc, le Fonds mondial a engagé depuis sa création près de 40 millions de dollars. Ceci a permis la mise en place dans le pays d'une dynamique exceptionnelle et la mobilisation de plusieurs ministères et ONG dans la lutte contre le sida. C'est pourquoi un tel scénario serait une tragédie pour l'ALCS.

Créée en 1988, l'Association de Lutte Contre le Sida est aujourd'hui un acteur incontournable de la société civile au Maroc. Reconnue d'utilité publique en 1993, elle a su mettre en place des programmes innovants comme la prise en charge et la défense des droits des personnes vivant avec le VIH/sida, voire révolutionnaires, tel que la prévention ciblée auprès des populations vulnérables.

Car le Maroc est, certes, un pays à faible prévalence au VIH/sida, mais l'épidémie est en réalité concentrée sur les groupes vulnérables, comme les travailleuses du sexe, les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH) et les usagers de drogue. C'est pourquoi l'intérêt n'est pas d'investir dans une campagne de prévention générale destinée au grand public, mais dans des programmes de proximité, ciblés précisément sur les populations vulnérables. Et c'est ce que le Fonds mondial a permis à l'ALCS de mettre en place au Maroc.

Prévention auprès des populations vulnérables

Dès 1993, les travailleuses du sexe et les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH) ont été identifiés parmi les publics cibles prioritaires de l'ALCS, le tout dans un contexte très difficile car la prostitution n'a aucune existence légale et que l'homosexualité est un délit passible de 3 à 6 mois de prison.

A partir de 2003, grâce au programme d'appui du Fonds Mondial, l'ALCS a pu consolider le projet national HSH ainsi que celui mené auprès des travailleuses du sexe en affinant la stratégie initiale et en l'étendant à plusieurs villes. Des objectifs clairs ont été identifiés : réduire le risque d'infection au VIH/sida, faciliter l'accès à l'information, et aux moyens de prévention, en particulier les préservatifs, et faciliter l'accès au test de dépistage anonyme et gratuit et aux soins IST. Le programme vise aussi à assurer une écoute, un espace de parole et un soutien psychosocial aux plus vulnérables parmi cette population et de garantir une prise en charge des personnes infectées par le VIH.

Les programmes existant avant l'intervention du Fonds mondial se concentraient sur 3 villes : Agadir, Marrakech et Casablanca, et ne présentaient aucune capacité d'influence sur les politiques nationales, l'Etat s'étant relativement désintéressé du problème des groupes vulnérables. Avec l'intervention du Fonds mondial, la prévention

auprès des professionnel(e)s du sexe et usagers de drogues fait désormais partie des priorités du programme national de lutte contre le Sida.

Grâce aux financements, l'ALCS a donc pu étendre ses programmes de 3 à 9 villes et 18 pour les travailleuses du sexe. Le Fonds mondial a donc permis d'adapter les campagnes existantes à l'échelle du pays. En effet, 90% des programmes consacrés aux populations vulnérables sont financés par le Fonds mondial. Le calcul est donc simple : si le Maroc est privé de financement, c'est la quasi-totalité des programmes de prévention ciblée, les plus importants pour le pays, qui s'arrêtent.

La prise en charge de personnes vivant avec le VIH

L'ALCS œuvre aujourd'hui aussi bien dans le domaine de la prévention que dans celui de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida. Elle reste à ce jour la seule structure non gouvernementale impliquée dans l'accès aux soins au Maroc.

L'ALCS prend en charge grâce à une équipe d'assistantes sociales et d'éducateurs thérapeutiques le suivi des personnes vivant avec le VIH/sida pour la prise de leur traitement, certaines de leurs dépenses médicales, et la gestion sociale, professionnelle et juridique de leur maladie au quotidien.

Des volontaires organisent aussi des séances d'accueil au siège de l'ALCS pour les personnes vivant avec le virus. Des entretiens avec l'entourage et la famille, à la demande des personnes sont aussi effectués et les volontaires sont également impliqués dans l'aide sociale.

La prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida par des antirétroviraux (ARV) est couverte à hauteur de 50% par le Fonds mondial, la seconde moitié étant financée par le ministère de la santé. Si les financements du Fonds mondial venaient à être interrompus, les traitements des personnes déjà prises en charges ne seraient pas arrêtés, mais il serait de plus en plus difficile d'inclure de nouveaux patients dans le programme.

De plus, le Maroc paye ses médicaments plus chers que les autres pays d'Afrique. D'une part, car le pays est considéré comme un pays moins pauvres par les laboratoires ; et d'autre part, il est très difficile de négocier des bons prix pour « seulement » 3500 personnes sous traitements.

Des difficultés qui s'intensifient avec l'apparition des problèmes de résistance au traitement et de la diversification des molécules, et qui freineront encore plus la prise en charge de nouvelles personnes, car le gouvernement risque de ne pas pouvoir augmenter sa part de financement. Même si, il faut l'avouer, l'intervention du Fonds mondial au Maroc a aussi encouragé une mobilisation croissante du gouvernement dans la lutte contre le VIH/sida.

« Le Fonds mondial, ce n'est pas que de l'argent »

Les financements du Fonds mondial ont permis au cours des dernières années, outre la mise en place de programmes révolutionnaires, d'inciter le ministère de la santé à s'impliquer dans les projets menés par les ONG de lutte contre le VIH/sida.

En effet, pour Othman Mellouk, ancien président de l'ALCS Marrakech et actuellement volontaire à l'association, « le Fonds mondial, ce n'est pas que de l'argent, c'est aussi une façon de travailler ». Par la mise en place obligatoire d'instances de coordination nationale (CCM) où siègent côte à côte ONG et membres du gouvernement, la moindre décision commune est prise en concertation avec les Personnes Vivants avec le VIH/sida et les membres de la société civile. Et surtout, tout est soumis à la transparence.

Donc, avec les financements du Fonds mondial, ce serait tout ces processus, aujourd'hui bien ficelés, qui partiraient en fumée. « Ce serait un retour à la case départ », selon Othman Mellouk, pour qui « ce système fonctionne jusqu'ici plutôt bien au Maroc par rapport aux autres pays de la région MENA. »

Par ailleurs, le Fonds mondial avait aussi permis un renforcement de la société civile. En effet, avant l'arrivée des financements du Fonds mondial, les ONG ne disposaient pas de beaucoup de ressources et reposaient essentiellement sur le bénévolat. Grâce au Fonds mondial, elles ont pu se structurer,